



Conseil économique et social

Distr. générale
21 mars 2017
Français
Original : anglais

Session de 2017

28 juillet 2016-27 juillet 2017

Point 12 d) de l'ordre du jour

**Questions de coordination, questions relatives au programme
et autres questions : programme à long terme d'aide à Haïti**

Lettre datée du 20 mars 2017, adressée au Président du Conseil économique et social par la Représentante permanente du Belize auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous informer que le Belize souhaite devenir membre du Groupe consultatif ad hoc sur Haïti.

Le Gouvernement bélizien a longtemps été et demeure attaché au développement social, politique et économique d'Haïti. Le Belize a contribué aux efforts internationaux déployés dans le cadre de la Mission des Nations Unies en Haïti (1993-1996), ainsi qu'aux efforts régionaux faits dans celui de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), en commençant par l'appui qu'il a manifesté en faveur de l'adhésion d'Haïti à la CARICOM en 2002. Il a également joué un rôle de premier plan en facilitant la réactivation du Groupe consultatif ad hoc sur Haïti en 2004 en la facilitant.

Aujourd'hui, le Groupe consultatif compte 15 membres, dont seulement trois États des Caraïbes: les Bahamas, Trinité-et-Tobago et Haïti. Le Belize souhaite désormais en faire partie. De cette manière, non seulement les Caraïbes seraient mieux représentées au sein du Groupe consultatif mais, plus important encore, il pourrait, fort de son engagement historique en Haïti, contribuer aux efforts appréciables que fait le Groupe consultatif en vue de créer des conditions favorables à la paix, à la sécurité et au développement durable chez sa nation sœur.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil économique et social, au titre du point 12 d) de l'ordre du jour.

L'Ambassadrice,
Représentante permanente
(*Signé*) Lois M. Young

